47e ANNEE (5e SÉRIE) N° 45 6 NOVEMBRE 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. La vie parlementaire et les problèmes de politique intérieure en Allemagne. — II. Les élections allemandes et le nouveau Reichstag. — III. Les dangers que court la paix du monde. — IV. L'influence pondératrice de la Société des Nations. — V. France et Italie. — VI. Mustapha-Kemal et l'évolution de la Turquie.

Dans le récit évangélique de la tempête apaisée, les apôtres semblent avoir été principalement étonnés non seulement de la subite cessation du vent, à l'ordre de Jésus, mais du calme parfait établi par sa parole sur la mer, à la suite de la violente agitation des flots. « Qui est donc celui-ci pour que les vents et la mer même lui obéissent ? »

Pour des marins, rien ne pouvait être plus frappant. C'est que la mer n'a pas coutume de se calmer ainsi après une tempête. Même lorsque le vent est tombé, les flots sont encore longtemps soumis à des remous plus ou moins violents.

Il en est de même de cette mer symbolique qu'est l'humanité.

Après les grandes agitations des révolutions et des guerres, ce n'est que bien lentement que le calme se rétablit. On suit longtemps, dans l'histoire, le contre-coup de la grande Révolution. On suivra longtemps aussi, nous pouvons le craindre, les conséquences de la Grande Guerre.

Constamment, les Revues à qui nous demandons les éléments de cette « Causerie » reviennent sur les problèmes qui se posent dans la politique européenne et qui mettent en péril, de près ou de loin, une paix qui fut pourtant si chèrement achetée.

Le gros problème actuel, tout le monde le sait, est celui de l'évolution intérieure de l'Allemagne. Les élections du 14 septembre ont mis en émoi les chancelleries. Toutes les grandes Revues s'en occupent et s'efforcent de renseigner leur public sur les causes du déséquilibre de l'Allemagne. Essayons à notre tour de comprendre quelque chose à ce qui se passe chez nos redoutables voisins de l'Est.

Tout ce qui menace la paix universelle, menace un idéal chrétien. La grande puissance de paix dans le monde doit être l'Eglise catholique. Efforçons-nous de savoir ce qui est susceptible de troubler la paix du monde, si difficile à stabiliser, après l'effroyable tempête d'il y a quinze ans.

I

M. Wladimir d'Ormesson, spécialiste des affaires allemandes, a donné un excellent article à la *Revue de Paris* (15 juillet), sous ce titre : *La Crise des Partis en Allemagne*. Il a fourni d'autre part au *Correspondant* (25 septembre) une seconde étude sur *L'Avenir des relations franco-allemandes*. Ces deux articles ont été écrits avant les élections. Ils n'en sont que plus intéressants, maintenant que nous savons quel commentaire les faits ont commencé de leur donner.

L'auteur nous fait assister, en premier lieu, à une séance parlementaire au Reichstag. Il a été témoin d'une bataille contre le ministère Müller, en décembre dernier. Il a été frappé des traits que présente à Berlin la vie parlementaire. On sait que le principe essentiel de la démocratie moderne est celui de la souveraineté populaire. Il est des pays, — et le nôtre est au premier rang, — où sous le couvert de cette souveraineté, s'est instituée la dictature bourgeoise des légistes. Le droit constitutionnel, en établissant à la base de la vie parlementaire l'axiome commode du caractère *non impératif* des mandats, annule en fait cette souveraineté de la nation, que notre Révolution se faisait gloire d'avoir substituée à la souveraineté dynastique de droit divin. Les rois, dans une démocratie comme la nôtre, ce sont les députés : une oligarchie élective.

En Allemagne, où le régime parlementaire proprement dit ne date que de la guerre, l'hégémonie des députés n'a pas réussi à s'établir. La Presse, vieille rivale de l'omnipotence des représentants du peuple, n'a pas permis à ces représentants d'accaparer le pouvoir, comme ils l'ont fait en France depuis juillet 1789.

La Presse est l'âme des Partis. Ce sont les partis qui sont maîtres en Allemagne. Ce sont les comités de partis qui mènent la politique. Ce sont eux qui mendient, à chaque consultation électorale, la faveur des masses. La lutte des partis est sans doute une lutte de capitaux, mais aussi une lutte d'organisation et davantage encore une lutte de doctrines, — ou, pour employer l'expression abusive à la mode, une lutte de mystiques contradictoires.

Au Parlement allemand, M. d'Ormesson le souligne, il n'y a pas de discussion proprement dite.

« Nationalistes, populistes, centristes, démocrates, socialistes, tous mandatés par leur parti, d'une voix monotone, sans un geste, sans le moindre souci d'éloquence, se succédaient à la tribune pour lire de mornes déclarations. De temps en temps, des rires, des *Hoch* gutturaux soulignaient telle ou telle phrase. Presque pas d'interruption. Pas d'applaudissements. »

Sauf les jours où les communistes font le geste rituel de monter à l'assaut de la vieille société capitaliste, le calme le plus complet règne au Reichstag [1].

C'est que tout se passe dans la coulisse. Chaque parti, au Reichstag, a son salon de délibération. Chaque parti prend ainsi position à part sur les problèmes politiques. Ce qui se passe à la tribune est purement conventionnel. On connaît l'issue des discours dès qu'on sait la décision des partis. La question de majorité à obtenir sur tel ou tel point se ramène à deux opérations : 1° négociations entre les partis, 2° addition des chiffres des groupes d'après les positions qu'ils ont adoptées. Il n'y a guère de surprise, Il n'y a pas d'à-coups. Les « Saxons » sont moins nombreux en Allemagne que chez nous ! La discipline des partis est en général extrêmement forte. La vie parlementaire est monotone. Toute la vie politique, en Allemagne, se déroule au sein des partis :

« En Allemagne, tout procède du groupement... En France, tout procède de l'individu. Le scrutin d'arrondissement est le véritable signe de la politique française. Le député allemand, lui, n'est qu'une sorte de fonctionnaire qui se consacre au service de son parti. Avant d'être élu, il doit passer par une filière. Jamais il n'est élu pour lui ; l'électeur ne connaît même pas son nom. Devenu parlementaire, il n'est plus qu'une cellule de son groupe. Le parti lui-même forme un bloc rigide avec ses frontières et ses douanes. Sur toutes les questions qui engagent la politique générale du gouvernement, les différents partis prennent position à l'avance. Rien ne se passe au hasard. Une mécanique aussi exactement ajustée enlève tout caractère passionnel aux débats parlementaires. L'élément « surprise » ne joue pas. Tout l'intérêt, tout le jeu politique se déroulent, à huis clos, dans les somptueux salons où les groupes délibèrent. C'est là que les discussions s'instituent, que les décisions dont dépendra l'évolution de la politique sont adoptées. Dès lors plus d'inconnu. Tout se déroule suivant un plan bien défini. Les positions prises mettent-elles le ministère en péril ? Il ne reste plus à celui-ci que la ressource de négocier avec les chefs du parti. Echoue-t-il dans ces négociations, qu'il doit se résigner à mourir. »

Ce n'est pas le lieu ici d'examiner et de peser les avantages et les inconvénients d'un tel système. Répétons seulement qu'à la place des individus, l'Allemagne met au premier rang : le groupe.

Cela ne change rien, du reste, à la nature des problèmes à résoudre.

Chaque parti, comme chez nous chaque candidat, promet le paradis aux électeurs. Chaque parti a ses solutions toutes prêtes. Les programmes ne sont que la liste de ces solutions. Le public bâille aux prêcheurs de tréteaux qui lui montrent la lune à portée de la main. Celui qui veut aller au fond des choses ne doit regarder que les problèmes à résoudre, puis compter, parmi les solutions offertes, celles qui sont viables.

Le fait formidable, le fait à retenir, c'est que l'Allemagne se débat dans de telles difficultés, que certains extrémistes de droite ou de gauche ont beau jeu à préconiser les solutions violentes, celles qui ne sont que folie pour les sages, mais qui peuvent amener de nouvelles catastrophes sur le monde. Ce fut sûrement un coup de folie, — la folie des grandeurs, — qui amena le dernier des Hohenzollern à décréter le recours à la guerre. Toujours et partout ce seront des coups de folie de cette sorte qui mettront en fuite l'Ange de la paix.

Qu'il y ait des difficultés en Allemagne, rien de plus naturel. « Depuis quinze ans, l'Allemagne traverse la période la plus mouvementée de son histoire. La guerre, la défaite, la révolution, l'avènement d'un régime démocratique, l'inflation, la catastrophe financière, la menace communiste, le socialisme envahissant, la libération du territoire, le régime des réparations, — en outre, la crise agricole et le fléau, toujours croissant, du chômage, — tout cela se succédant ou s'enchevêtrant, n'a pas laissé un moment de répit à l'Allemagne, entraînée dans l'implacable tourbillon qu'elle a follement déclenché il y a seize ans. »

Il règne une grande inquiétude en Allemagne dans tous les domaines de l'opinion et dans tous les ordres de la pensée, dans tous les domaines de l'activité.

Quels sont donc les principaux problèmes qui se posent devant l'opinion publique allemande ?

Il y a d'abord celui de *la constitution administrative*. Si l'unification politique de l'Allemagne, dont on a si souvent parlé, est maintenant accomplie, l'unification administrative est loin d'être au même point.

Il subsiste, comme souvenir des anciens Etats, une quantité de petits parlements locaux, de petits gouvernements, qui font double emploi avec l'administration centrale. Les partis de gauche sont pour la simplification. Les partis de droite veulent conserver les traditions régionales et s'opposent à la centralisation à outrance. Les grandes unités historiques, — Bavière, Saxe, Würtemberg, Hambourg, etc., — luttent pour garder leur physionomie particulière en face de la « plus grande Allemagne. » Et pourquoi les petits pays se cramponnent-ils ainsi à l'existence ? Parce qu'ils ont peur de la Prusse, qui les écrase de son poids et qui tend à s'emparer de l'hégémonie au sein du Reich.

Le particularisme est essentiellement antiprussien. Et comme la Prusse est actuellement dominée par le socialisme, la banque et l'industrie, toutes les forces antisocialistes tendent au maintien d'un certain particularisme. La politique in-

[1] On a vu déjà que le nouveau Reichstag, issu des élections du 14 septembre, ne jouit plus de cette belle quiétude.

térieure de la Prusse pèse ainsi très lourdement sur la politique générale du Reich.

La *question communiste* n'est pas moins grave. L'Allemagne est beaucoup plus proche que nous de la Russie bolchéviste. Les agents des Soviets y sont très agissants. Le communisme comptait 54 députés au Reichstag de 1928, sur 491, soit 11 %. On verra tout à l'heure qu'il a encore accru ses effectifs, avec 76 députés sur 576, soit 13 %. La menace, peu grave encore pour le présent, est très grave pour l'avenir. La jeunesse allemande montre un penchant fâcheux pour le communisme, car elle y trouve un alibi à la licence des mœurs. « L'insurrection qui dresse une grande partie de la jeunesse allemande contre les principes séculaires de la « morale bourgeoise » atteint un degré presque stupéfiant. » On peut se demander si le vieil indifférentisme issu de la doctrine du salut par la foi sans les œuvres, n'est pas en train de se transposer dans le matérialisme marxiste.

Il y a d'autre part, en Allemagne, une formidable *crise de chômage*, fléau à la fois économique et moral. L'homme qui ne travaille pas est emporté à la dérive. Les professionnels de la révolution trouvent en lui un auditeur toujours prêt à les entendre et à les applaudir. Or, selon les saisons, l'Allemagne traîne un fardeau écrasant de 2 ou 3 millions de chômeurs. Il faut que l'Etat les nourrisse. C'est un poids accablant pour les finances publiques. Telle est la triste rançon du supermachinisme et de la rationalisation. Si le tempérament anglais supporte, — très impatiemment du reste, — cette rude épreuve, le tempérament allemand aura beaucoup plus de peine à y résister.

Ajoutez à cela la *crise agricole*. Pendant de longues années, au lendemain de la guerre, l'agriculture a connu des joies plus ou moins artificielles et passagères qui l'ont poussée à une super-production. Maintenant les prix, les valeurs ont repris leur équilibre. L'agriculteur s'étonne de voir se fondre les bénéfices escomptés ; il s'inquiète et s'irrite. Le paysan allemand, en outre, manque de fonds de roulement ; il ne possède pas le légendaire bas de laine du paysan français ; il est réduit à emprunter et on ne lui prête qu'à des taux élevés. « Dans les provinces de l'est, l'endettement est évalué en moyenne à 350 marks (2.100 francs) à l'hectare. En Poméranie, la propriété est aux trois quarts hypothéquée... En outre l'agriculture ploie sous les impôts et sous les exigences des diverses assurances et caisses sociales qui constituent à elles seules un énorme budget dans le budget. »

Il serait toutefois injuste d'accuser uniquement les mesures de législation sociale des difficultés financières dans lesquelles l'Allemagne se débat. « En réalité, tout le monde a trop dépensé. Les socialistes, pour l'application de leur doctrine ; les villes, pour leur agrandissement intensif ; les industriels, pour leurs aménagements modernes ; les particuliers, pour leur agrément... La plupart des Allemands qui ont acheté une automobile ou un phonographe en doivent au moins la moitié à leur fournisseur et ne savent comment solder leur dû. » L'alarme a été donnée, en décembre dernier, par le fameux Memorandum du Dr Schacht. C'est cette intervention un peu brutale qui a déterminé la crise qui se prolonge en Allemagne. Tous les partis ont à résoudre la quadrature du cercle : mettre d'aplomb les finances publiques, tout en faisant plaisir à leurs électeurs !

Les Allemands sont ainsi chaque jour davantage mis au pied du mur. Ils doivent arriver à comprendre que l'heure d'une nouvelle pénitence économique a sonné pour eux. La jeunesse s'en indigne et ne songe qu'à jouir ; de là l'élan qui l'emporte vers les partis extrêmes. Le problème financier n'en devient que plus aigu. Et il se complique d'un problème politique.

Comprenons bien ce dernier. Tous les peuples en souffrent plus ou moins à l'heure actuelle. Tous les peuples sont intoxiqués de marxisme. L'exemple néfaste de la Russie n'a pas ouvert les yeux aux masses socialisantes. Il y a toujours, et en grand nombre, des gens qui croient à la vertu magique de la suppression du droit de propriété. Et parce que le capitalisme se heurte à des difficultés financières, le socialisme est là, aux aguets, faisant office de démon tentateur et répétant à qui veut l'entendre : « Moi seul, je puis résoudre le problème ! Moi seul, je détiens la clé du paradis terrestre ! »

« En somme, dit M. d'Ormesson, deux problèmes dominent la vie allemande et toutes les questions qui s'agitent en Allemagne se résument en eux : un problème politique et un problème financier. Le problème financier consiste à délivrer le budget du Reich de tous les cancers qui le rongent et à ajuster les dépenses aux ressources normales. Le problème politique consiste à rassembler tous les partis « bourgeois » dans un effort de réaction contre la Social-démokratie envahissante. »

Or, de grosses difficultés s'opposent à cette coalition des droites contre le socialisme dépensier et ruineux. Le Centre catholique doit sa vitalité à son caractère ardemment « social. » Il a reçu ce caractère, il y a bien longtemps déjà, du grand évêque de Mayence, Mgr Ketteler. Il ne peut renier ses origines et ses traditions. Le parti démocratique (ou parti d'Etat) est formé de radicaux-socialistes qui ne veulent à aucun prix pactiser avec les conservateurs. Ceux-ci, à leur haine du socialisme, joignent des revendications nationalistes périlleuses et inadmissibles. Ils menacent de troubler la paix de l'univers. Ils tendent à une restauration monarchique, dont les conséquences seraient incalculables.

Le bloc « bourgeois » est donc scindé en deux d'une façon qui semble bien irrémédiable. Or, l'alliance de la partie sage de ce bloc avec le socialisme conduit à la ruine financière.

Le problème paraît donc insoluble !

II

Essayons maintenant de comprendre, à la lumière des faits que l'on vient d'exposer, le sens de la dernière manifestation électorale en Allemagne.

On sait que le système électoral en vigueur outre-Rhin est celui de la proportionnelle intégrale. Hommes et femmes ont le droit de vote. Il y avait, au 14 septembre dernier, 42 millions d'inscrits ; il y eut 35 millions de votants, soit 80 %, chiffre record. Il n'y a qu'un seul tour.

Chaque parti obtient autant de députés qu'il contient de fois 60.000 voix. Le nombre des députés augmente ainsi ou diminue suivant le nombre effectif des votants. C'est ainsi que le nouveau Reichstag contiendra 576 députés contre 491 au précédent.

Vingt-quatre partis différents se disputaient les suffrages du peuple souverain. Nous avons noté plus haut qu'en Allemagne, sans que les mandats soient impératifs à proprement parler, la nation a des garanties qu'elle n'a pas chez nous, en ce sens que ce sont des partis organisés qui lui offrent leurs programmes et qu'elle est moralement assurée que ces programmes ne changeront pas. Le système a pourtant ce grave inconvénient, que Talleyrand avait déjà découvert, il y a 141 ans : les programmes rigides, qui ont reçu la consécration des votes, devront se heurter, sans possibilité d'adaptation, à l'infinie complexité des faits à venir ! C'est là un des problèmes les plus ardus de la métaphysique démocratique.

Des vingt-quatre partis, il n'y en avait guère que onze qui fussent réellement de grands partis : à savoir, le parti ouvrier-national-socialiste (Hitler) dont les partisans sont familièrement appelés les *Nazis ;* — le parti national-allemand ou raciste (Hugenberg) ; — le parti de la population agricole (Schiele) ; — le parti conservateur-populaire (Treviranus-Westarp) ; — le parti économique ; — le parti populaire (Scholz-Curtius) ; — le parti populaire-bavarois ; — le centre catholique (Mgr Kaas-Brüning) ; — le parti d'Etat (Koch-Mahraun) ; — La Sozial-demokratie ; — et le parti communiste.

Il s'agissait de savoir où se porterait la « jeune Allemagne. » Le parti d'Etat, ancien parti démocratique, fondé par Walter Rathenau, Schacht, Wolf, escomptait l'appoint de cette jeunesse. Il avait à sa tête M. Artür Mahraun, grand-maître de l'Ordre des Jeunes Allemands. Il tendait à renforcer l'autorité de l'Etat conçu comme l'arbitre naturel et inévitable des conflits sociaux.

En fait, ses espoirs ont été complètement déçus.

M. Jean de Pouydraguin *(Correspondant* du 10 octobre, *Après les Elections allemandes)* et M. René Pinon *(Chronique de la Quinzaine,* dans *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre) ont fort bien analysé les résultats de cette grande consultation électorale.

Ils sont d'accord pour souligner l'importance de ces élections, les premières qui se soient faites en Allemagne depuis la libération complète du territoire. Qu'allait dire le peuple allemand, une fois rendu totalement à lui-même ?

Ce qu'il a dit est assez clair pour qui veut comprendre. Il y a en Allemagne une violente poussée de nationalisme « revanchard. » Ajoutons immédiatement que cette poussée a comme contrepartie une poussée communiste très forte, qui n'est pas plus rassurante pour l'avenir.

Les deux grands partis vainqueurs de la journée du 14 sont le parti ouvrier-national-socialiste et le parti communiste, c'est-à-dire le parti extrémiste de droite et le parti extrémiste de gauche. Les partis « sages » se sont bien battus, mais le succès n'a pas répondu à leurs efforts. Que le parti Hitler ait mordu puissamment sur le vieux parti Hugenberg, nous n'avons pas à nous en plaindre. Les racistes de la nuance Hugenberg ont perdu près de 2 millions de voix (1.921.532). Au lieu de 73 députés, ils n'en ont plus que 41. Ce n'est qu'un déplacement qui prouve que la jeunesse nationaliste s'oriente vers une démagogie socialisante. Le parti Hitler semble avoir volé un million de voix au parti populiste, auquel appartient le ministre des Affaires étrangères du Reich, M. Curtius. On sait que ce parti poursuivant la politique de Stresemann, admettait la possibilité et l'utilité d'un rapprochement avec la France. Son recul présente de ce chef une signification assez grave. Il n'est pas moins grave que la majeure partie des nouveaux votants se soient portés vers le programme Hitler. Il y a eu en effet 4.200.000 votants de plus en 1930 qu'en 1928. Là-dessus les communistes ont pu gagner environ 700.000 voix, grâce au chômage, sans parler des 579.043 voix qu'ils semblent avoir dérobées à la sozial-demokratie. Mais le parti Hitler a recueilli au moins 2.300.000 voix sur les nouveaux votants. C'est formidable.

Bref, le parti fait un bond de 809.771 voix à 6.401.210, et de 12 représentants à 107 !

Les communistes eux-mêmes ne peuvent se glorifier d'une victoire comparable à celle-là. Le chiffre de leurs députés passe pourtant de 54 à 76, comme on l'a noté plus haut, et le chiffre de leurs électeurs de 3.263.354 à 4.587.708. On peut s'attendre à de beaux jours de lutte au Reichstag !

Considérons en effet les effectifs en présence. Les socialistes sont en tête avec encore 143 députés. Mais ils n'ignorent pas que le Centre, et les divers partis qui ont gouverné le Reich, ces dernières années, ont fait campagne contre eux. Ils n'accorderont leur collaboration au parti de l'ordre qu'à des conditions probablement onéreuses. Leur avantage pourtant est évidemment de choisir entre deux maux le moindre. L'alliance avec le Centre, le parti populiste, le parti d'Etat, est plus naturelle pour eux que l'abstention. Quant à l'union avec les nationalistes et les communistes, elle est proprement inconcevable. Les socialistes ont entre les mains le sort du pays. On verra quelle sera leur attitude.

Aussitôt après le parti de la sozial-demokratie apparaît celui des nationaux-socialistes, avec un bataillon de 107 représentants. On les a vus à la rentrée du Reichstag, le 13 octobre, défiler dans la salle en chemise kaki barrée du baudrier, une croix gammée sur le bras. Hitler est un professionnel de l'agitation révolutionnaire et du coup d'Etat.

Se sent-il de force à tenter une Révolution par la violence ? Les communistes qui ont été ses alliés plus ou moins secrets au cours des élections ne seraient-ils pas ses pires adversaires en cas de tentative révolutionnaire ? Hitler a réussi à faire « le syndicat des mécontents, » comme jadis Boulanger chez nous. Pourrait-il gouverner ? A-t-il l'étoffe d'un dictateur ? Les Mussolini, malgré tout, ne courent pas les rues.

Il peut faire beaucoup de mal à son pays. Il nous rend le service de nous obliger à la vigilance. Ne lui accordons pas plus d'importance qu'il n'en mérite.

Après le parti Hitler, le groupe le plus fort numériquement au nouveau Reichstag est celui du Centre, car il convient d'ajouter aux 68 voix dont il dispose, les 19 voix du parti populiste bavarois qui ne sont qu'une fraction dissidente marchant toujours dans le même sens que le Centre : total 87 députés.

Notons ici, d'après les pages documentaires de la *Croix* (Jean de Pange, n° du 14 octobre), que le Centre catholique mène contre le parti Hitler une campagne qui n'est pas seulement d'ordre politique, mais encore davantage d'ordre doctrinal. Le parti Hitler n'est autre chose que le nationalisme intégral. L'évêque de Mayence a précisé, dans une lettre du 30 septembre 1930, les griefs de l'Eglise catholique contre ce parti.

Les partisans d'Hitler affichent une violente hostilité à l'égard des Juifs. Mais ils ne se privent pas d'associer dans leur haine de l'étranger ceux qui obéissent au pape. « Nous combattons Juda et Rome, » répétaient leurs orateurs populaires, au cours de la campagne électorale.

Si Hitler lui-même n'est pas hostile au catholicisme, son parti et son programme, — ce qui est plus grave, — sont nettement anticatholiques. Aussi l'évêque de Mayence a-t-il pris la décision d'interdire les sacrements à tout catholique inscrit au parti de Hitler.

On peut dire en toute vérité que la grande forteresse de la paix internationale, en face de la menace raciste, est encore le centre catholique. « La loi morale du christianisme, a fort bien dit l'évêque de Mayence, est fondée sur l'amour du prochain. Les écrivains socialistes-nationaux ne reconnaissent pas cette loi dans le sens enseigné par le Christ ; ils prêchent la glorification de la race germanique et le dédain des races étrangères. Ce dédain qui, chez beaucoup, conduit à une haine absolue des races étrangères n'est pas chrétien ni catholique. La loi morale du Christ est universelle. Elle vaut pour tous les temps et pour toutes les races. C'est donc une grave erreur que d'exiger que la confession chrétienne soit adaptée au sentiment de la morale et de la discipline morale de la race germanique. »

Immédiatement après le grand parti catholique, élément pondérateur que les élections n'ont nullement ébranlé ou affaibli, viennent les communistes. Leurs 76 députés pourront fatiguer les hommes d'ordre de leurs clameurs, de leurs motions révolutionnaires. Ils pourront — et ceci est autrement grave — s'unir momentanément aux racistes en vue d'entreprises troublant la paix du monde. Comment ne pas voir en particulier la menace qui pèse de ce chef sur la Pologne, alliée de la France et boulevard de l'Europe contre l'invasion du bolchévisme ?

De ce dernier péril, nous parlerons un peu plus bas. Achevons notre énumération.

Les nationalistes de Hugenberg, si diminués que soient leurs effectifs, — de 103 députés en 1924, ils sont tombés à 41, — apportent tout de même un sérieux appoint au parti Hitler. Les partis « bourgeois » de leur côté apportent au Centre catholique leur collaboration et doublent ses effectifs.

En somme, trois grands blocs : partis de l'ordre, environ 178 voix ; — parti de révolution à droite ou à gauche, 224 voix ; — sozial-demokratie, 143 voix. Dans les intervalles, une trentaine de députés appartenant à diverses dénominations et pouvant se porter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Il est visible que les partis d'ordre (Centre, populistes bavarois, populistes, agrariens, parti économique, parti d'Etat) ne peuvent rien sans la sozial-demokratie. Même avec elle, ils ne sont que 321 contre 224. Ils ont à assurer l'avenir de l'Allemagne et de la paix en Europe, en faisant appel, ce qui est toujours si dur, à l'esprit d'abnégation, de patience, de sagesse de leur peuple, sous le feu roulant des critiques, des attaques, des violences de plus de deux cents énergumènes appartenant aux partis extrémistes. On peut dire qu'ils ont la plus rude tâche qui ait jamais pesé sur des épaules d'hommes d'Etat.

Chose inquiétante, il subsiste entre les programmes des partis susceptibles de s'opposer au désordre, de notables divergences, des inimitiés et des exclusives parfois très profondes. C'est ainsi que le parti économique, que nous comptons parmi les 178 voix des partis d'ordre, et qui dispose de 23 voix, a décidé, le 26 septembre, de ne pas soutenir un gouvernement qui s'appuierait sur le socialisme.

Bref, l'imbroglio politique est à son comble. Le nouveau Reichstag apparaît plus ingouvernable que le précédent. On doit se demander, non sans anxiété, comment l'Allemagne pourra sortir de là.

Terminons en constatant que les Allemands eux-mêmes semblent extrêmement inquiets, ce qui se traduit par un exode considérable de capitaux à l'étranger.

III

Et ceci nous amène à considérer sommairement les dangers que peut courir la paix, devant ce débordement de nationalisme.

Notre principale garantie est peut-être en somme le désordre des finances : on ne fait pas la guerre sans argent. La guerre précédente n'a pas rapporté, et il eût été immoral qu'elle rapportât ! Elle a semé tant de ruines et laissé une situation financière si ardue, qu'il y a de quoi faire réfléchir même les cerveaux les plus superficiels et les plus grisés par la passion.

Une personnalité qui semble parfaitement documentée et qui signe *** dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre, essaie malgré tout d'envisager les possibilités de conflit entre l'Allemagne et la France en un article intitulé : *Le problème allemand. Après l'évacuation de la Rhénanie.* L'article est assez pessimiste. L'auteur est surtout frappé des manifestations qui ont suivi notre départ de la Rhénanie. Il rappelle, comme un symptôme redoutable, la faveur accordée par Hindenburg lui-même à l'association, illégale en Prusse, du Casque d'Acier. Il signale que tous les programmes des partis réclament la « révision des traités. » Seule la méthode diffère. Il croit que la situation financière du Reich est loin d'être aussi désespérée qu'on le dit communément. Ce qui est sûr, c'est que l'Allemagne a accompli, depuis la guerre, un rétablissement économique prodigieux. Elle produit plus de houille, fabrique plus d'acier et de produits chimiques aujourd'hui qu'elle n'en tirait de son territoire actuel avant la guerre. Son commerce, en dépit de la réduction territoriale, a passé de 20 milliards 800 millions en 1913, à 26 milliards 916 millions en 1929. La balance commerciale est positive, depuis le début de 1929 ; l'Allemagne vend plus qu'elle n'achète.

On peut parfaitement imaginer un dictateur à la Mussolini imposant à une Allemagne momentanément domptée ou soulevée par une grande passion de revanche, telles mesures draconiennes qui rétabliraient les finances assez promptement pour que l'objection tirée de ce côté contre la possibilité d'une guerre disparaisse plus vite qu'on ne pense.

La question militaire pourrait pareillement être résolue par un dictateur en fort peu de temps. Les cadres sont intacts. L'armée de métier est prête à fournir les bases de cette armée nationale, que réclame Hitler. Les stocks existent en vue de l'armement d'une armée d'agression. On devine de mystérieuses collusions entre la Reichsheer et l'Armée rouge. Des coalitions de haine peuvent se former passagèrement entre des puissances qui n'ont rien de commun comme structure politique.

Les ambitions allemandes, celles qui sont en somme communes à tous les partis et pour la réalisation desquelles les points de vue diffèrent seuls, constituent un programme singulièrement explosif : la question polonaise, la question de l'Anschluss (réunion de l'Autriche à l'Allemagne), Eupen et Malmédy, l'abolition des servitudes militaires imposées par les traités à la Rhénanie, l'affaire des mandats coloniaux, celle des minorités à l'étranger, le mensonge de la culpabilité allemande dans la responsabilité de la guerre, celui des crimes de guerre, le « tribut » imposé par le plan Young.

Sur tous ces points, il est possible, en variant les procédés oratoires, de faire vibrer n'importe quel auditoire allemand. Les racistes du genre Hitler sont simplement les plus brutaux et les plus déclamatoires ; les socialistes eux-mêmes sont revisionnistes.

Le point sensible, dans ce programme des revendications communes de toute l'Allemagne, est la question polonaise. Le reste peut attendre ; sur la question polonaise, le moindre incident peut déclencher les complications les plus graves.

La gravité de cette question est trop peu remarquée en France. Nous oublions volontiers que l'Allemagne a toujours refusé de faire un « Locarno » oriental. Elle se plaint amèrement en premier lieu du fameux « corridor » qui la sépare désormais de la Prusse orientale. Elle prétend comparer ce corridor à ce que serait une bandede territoire italien qui irait de Lyon à Marseille. Elle voit surtout que sa capitale, Berlin, n'est qu'à 150 kilomètres de la frontière polonaise, que la Prusse orientale, isolée, est devenue une cause d'infériorité militaire pour le Reich. Elle ne peut admettre le sentiment d'insécurité qui lui vient d'une situation de ce genre.

Ainsi, c'est la question polonaise qu'il faut résoudre tout d'abord, c'est la plus urgente, celle qui paiera le mieux ; c'est aussi celle qui fait l'union dans le pays. Les communistes eux-mêmes marcheront comme un seul homme, si Moscou l'ordonne, contre les Polonais, ennemis-nés de la Russie rouge. Les traités de Rapallo en 1922, et de Berlin en 1926, continuent de lier la Russie à l'Allemagne. Les partis militaires se sont toujours montrés les plus fervents à maintenir et à resserrer cette union qui semble contre nature.

La politique allemande, si elle s'engage dans la voie des aventures, suivra vraisemblablement la marche suivante : brouiller à fond la France avec l'Italie, de façon à occuper la France à l'ouest, pendant que l'on réglera son compte à la Pologne, retenir l'Angleterre et les Etats-Unis dans la neutralité par la crainte de perdre des capitaux investis dans les entreprises allemandes et par des avantages commerciaux de diverse nature.

Ne nous y trompons pas : si les partis de droite, en Allemagne, nous en veulent à mort, si c'est contre nous que sont dirigées de préférence les manifestations du Stahlhelm (Casque d'Acier), si les nationaux-socialistes font campagne ouvertement pour la « suppression des traités de Versailles et de Saint-Germain, » c'est parce que la France est considérée dans le monde comme la

vigilante gardienne des traités qui ont constitué l'Europe nouvelle. Elle est aussi la seule puissance dont on redoute l'intervention armée au cas où la Pologne serait attaquée.

De la sorte, le devoir des Français est marqué très nettement. La crainte du gendarme est le commencement de la sagesse :

« Il est indispensable que la France conserve la volonté et la puissance d'intervenir en armes en cas de conflit dans l'est de l'Europe. Que la résolution française de secourir la Pologne soit seulement mise en doute, que nous nous trouvions assez énergiquement menacés sur une autre frontière pour être, à notre tour, hors d'état de mener la guerre à l'est et au sud, alors tout se modifie et l'occasion devient propice. Cette défaillance, on s'efforce de la préparer. On explique aux visiteurs français que seule la question polonaise empêche une réconciliation... Que la France laisse simplement entendre qu'elle ne s'oppose pas à une révision pacifique des frontières orientales, tout s'arrange facilement, rapidement ; la paix est à jamais établie en Europe. Et la presse allemande, appuyée parfois par certains journaux français, reprend cette propagande perfide. »

Et l'auteur de ces lignes conclut par cet avertissement qui est à méditer : « L'heure est venue d'arrêter nos résolutions, d'évaluer ce que nous pouvons, d'abord de demander à l'Allemagne vers quel avenir elle compte s'orienter. » — « L'Allemagne est aujourd'hui parvenue à un carrefour, mais où s'ouvre devant elle une route terriblement dangereuse pour la paix de l'Europe ; est-ce celle qu'elle a choisie ? »

Nous répondrons sans doute : « L'Allemagne n'en sait rien elle-même. » Mais il importe de veiller, d'être prêts et, en attendant, de solliciter de tout notre pouvoir les puissances capables de garantir la paix universelle. La paix est de tous les biens temporels le plus précieux. Mais il faut qu'elle naisse et grandisse dans les cœurs, pour pouvoir se maintenir dans les faits.

IV

Pour corriger ce que l'article qui vient d'être analysé présente peut-être d'un peu sombre, il sera bon d'emprunter quelques observations à l'étude de M. Wladimir d'Ormesson sur *L'avenir des relations franco allemandes,* cité plus haut.

Il est entendu, dit en substance M. d'Ormesson, que la France et l'Allemagne sont des nations de tempérament différent. Il s'ensuit que sur bien des points, elles arrivent à penser différemment. Mais cela exclut-il toute possibilité d'entente entre elles ?

« Pour ma part, déclare-t-il, je vois deux méthodes à adopter qui correspondent aux plans distincts sur lesquels les relations franco-allemandes sont appelées à se mouvoir :

« 1° Un plan de collaboration franco-allemande proprement dite, limité à des points précis, à des fins concrètes qui intéressent exclusivement les deux pays ;

« 2° Un plan de collaboration internationale, ouvert à l'ensemble de la politique générale. Ce plan supérieur, c'est Locarno ; c'est la Société des Nations ; c'est, peut-être, l'Union fédérale Européenne ; en un mot, c'est Genève. »

Sur le premier point, des actes ont déjà été accomplis. M. André Tardieu, parlant à la Chambre de l'acceptation du plan Young, a défini cette politique dans les termes très heureux que voici : « Avec de grands pays, comme la France et l'Allemagne, qui représentent à la fois tant de puissance intellectuelle avec tant de puissance matérielle, quand le passé a été, entre eux, tel qu'il a été, j'ai la conviction profonde que, si l'on veut cheminer vers le mieux, il faut s'avancer pas à pas ; il faut s'attacher à des résultats positifs et limités ; il faut se démontrer les uns aux autres que sur un, deux, trois, quatre, cinq terrains, on a pu mettre d'accord des intérêts positifs. »

C'est dans ce sens que la France a conclu avec l'Allemagne un traité de commerce, le 17 août 1927, complété par l'additif du 2 mars 1928.

De même un certain nombre de contrats d'entente ont été conclus entre producteurs allemands et français sur des points limités : cartel de l'acier (septembre 1926), précédé du cartel de l'aluminium (août 1926), cartel des ampoules électriques, des manchons à incandescence, etc.

En somme, sur le terrain économique, l'entente, sans être facile, est toujours possible.

C'est sur le terrain politique proprement dit que les grandes difficultés doivent être attendues. Il est certain pourtant que l'existence d'un lieu de discussion commune, de confrontation perpétuelle, — à savoir, la Société des Nations, à Genève, — constitue une chance nouvelle pour la paix future. Nous disons simplement une chance, non pas, hélas ! une certitude. « La Société des Nations, dit fort bien M. d'Ormesson, n'est qu'un lieu, un moyen, une procédure. Mais ce lieu, ce moyen, cette procédure sont encore les plus pratiques que l'on ait trouvés pour « désintoxiquer » la politique internationale, dans la mesure du possible, et pour la garantir contre les excès de l'individualisme, en faisant appel, — je ne dis même pas à une conscience, — mais à une opinion internationale. »

Ne demandons pas à l'Allemagne d'abdiquer sa personnalité. Qu'elle ne s'attende pas non plus à ce que nous abandonnions la nôtre. La France occupe, dans l'opinion universelle, une position nettement *conservatrice*. Elle veut le maintien des traités, parce qu'elle y voit la garantie de la paix, parce que l'ordre européen est tout entier contenu dans le texte des traités, parce que toute tentative de révision est une aventure dangereuse. L'Allemagne est au contraire nettement révisionniste. Elle groupera autour d'elle, il faut s'y attendre, tous les mécontents de l'Europe.

Mais les uns comme les autres nous devons être bien persuadés « que les grandes Puissances, — et la France et l'Allemagne au premier rang, — sont arrivées à ce stade de leur formation ethnique et sociale où non seulement la guerre n'est plus

pour elles, — ce qu'elle a certainement été pendant des siècles, — un moyen de formation, un moyen de régler leurs conflits d'intérêts, mais où elle est précisément le seul moyen qui ne les règle plus. »

C'est en ce sens qu'il faut comprendre le pacte Briand-Kellog de « mise hors la loi de la guerre. »

Un grand pas serait fait vers la paix, si l'on comprenait que jadis les guerres finissaient par un mariage entre l'héritier d'une dynastie et quelque princesse du parti adverse, si bien que, souvent, tout finissait au son des violons d'une noce royale. Nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui la guerre est une école de haine, une école d'atrocité et d'injustice. Il est temps de la bannir, s'il se peut, des méthodes humaines. Elle ne termine rien. On a souvent parlé de « paix blanche » : cela n'est plus de notre siècle ; les guerres futures, si par malheur il y en a encore, seront d'effroyables carnages, qui ne laisseront après elles que d'inexpiables rancunes.

Le fait pour les grandes nations d'accepter d'aller discuter leurs points de vue divergents à Genève est déjà un progrès considérable. Il est impossible, à Genève, de penser strictement en nationaliste intransigeant. Le respect du point de vue international, c'est-à-dire du bien européen, se respire dans l'air de la Société des Nations. Les nationalistes les plus forcenés ne peuvent manquer d'adopter le langage du lieu. C'est pour eux une cure excellente que de séjourner à Genève quelque temps. Talleyrand déjà se vantait d'être bon Européen avant d'être bon Français. S'il est de rigueur pour un homme d'Etat digne de ce nom de faire passer le bien général de son pays avant celui de son parti, il devrait être de rigueur aussi, pour les représentants des grands pays à Genève, de faire passer l'intérêt universel avant les prétentions particulières de son pays. M. d'Ormesson formule l'axiome qui devrait dominer les débats de la Société des Nations : « Toute prétention politique qui risque de valoir à la collectivité plus de mal qu'elle ne rapportera de bien à l'Etat qui l'émet, doit être considérée comme illicite et ne saurait être accueillie par les nations garantes de la paix. »

Faire passer cet axiome dans la réalité, tel doit être l'effort des amis de la paix et de l'humanité. « L'effort réaliste des organisateurs de la paix doit donc consister à revêtir la Société des Nations d'une autorité, d'une force morale et politique suffisantes pour que la politique européenne soit encouragée à passer par Genève et, dans les cas épineux, contrainte d'y chercher ses solutions. » Pas plus qu'un homme ne s'abaisse en demandant un conseil, en soumettant à un contrôle ses idées et ses desseins, pas davantage une nation ne se diminuera en soumettant ses plans, ses ambitions, ses conceptions à la discipline d'une discussion devant un aréopage international.

Dans son ouvrage sur l'*Europe d'après-guerre*, le publiciste américain Frank Simonds a écrit cette phrase remarquable : « La France et l'Allemagne sont divisées par une question qui contient, pour l'une le problème de l'équilibre continental et, partant, de la sécurité, et pour l'autre le problème de l'unité de la race et de la nation. »

Il était difficile de mieux définir les positions adverses des deux grands pays dont le rapprochement est si nécessaire à la paix, et dont les querelles ne peuvent que prolonger l'ère des inquiétudes ou rouvrir celle des désastres. La France, pays de faible natalité, mais encore plein de puissance de rayonnement civilisateur, ne désire qu'une chose : la sécurité, sans laquelle rien de grand et de durable ne peut être entrepris. L'Allemagne, pays de fécondité ethnographique, rêve de recueillir tous les fils de sa race, pour marcher à la tête des peuples.

Mais si la France et l'Allemagne ne veulent que rivaliser de génie au service de la civilisation universelle, il faut qu'elles commencent par comprendre que la paix leur est nécessaire à l'une comme à l'autre.

M. Poincaré a écrit excellemment dans l'*Excelsior* du 15 août dernier :

« Par le pacte Briand-Kellog, l'Allemagne ellemême a condamné la guerre. Elle ne saurait y recourir sans félonie. Mais il lui reste deux autres moyens. D'abord, si je puis dire, une liberté de droit commun, la faculté d'ouvrir directement une conversation avec un autre Etat. Du moins faut-il qu'en ce cas, elle n'aborde pas l'entretien du ton d'un maître qui s'imagine que tout lui est dû. Ou bien, en second lieu, le procédé que lui offre le pacte de la Société des Nations, pour lui épargner les désagréments du tête-à-tête. S'il s'élève entre deux Etats sociétaires un différend susceptible d'entraîner une rupture, ils doivent, en vertu de l'article 12, le soumettre soit à un arbitrage, soit à l'examen du Conseil. D'autre part, en vertu de l'article 19, l'assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. Ce ne sont pas là, bien entendu, des textes faits pour encourager des velléités ou des caprices. Ils ne doivent et ne peuvent être appliqués que s'il survient une nécessité sérieusement constatée. Mais ils opposent à toute autre procédure une fin de non-recevoir insurmontable et ils ne permettent pas à l'Allemagne d'accumuler sur la paix européenne des nuages chargés de foudre. »

Il appartient aux élites dans tous les pays, et spécialement dans ceux qui, comme le nôtre, sont si vivement intéressés au maintien de la paix, d'éclairer les masses qui les entourent, de ne jamais prononcer de paroles irréfléchies à l'adresse d'un pays étranger, de promouvoir au contraire la grande fraternité chrétienne des peuples, sans renoncer pour autant au culte légitime de la dignité et de la grandeur nationales.

V

Dans ce qui précède immédiatement, nous avons, à la suite de M. d'Ormesson, considéré

surtout un idéal, ou, si l'on veut, un espoir. La réalité sera peut-être tout autre. C'est qu'en effet les nuages n'existent pas seulement du côté de l'Allemagne. Nous disions, il n'y a qu'un instant, que si l'Allemagne veut un jour liquider cette question polonaise qui lui tient tant à cœur et qui ne peut guère se résoudre que par les armes, il lui sera très utile de commencer par mettre la France aux prises avec l'Italie.

Or, trop souvent, depuis quelques années, des propos malsonnants franchissent les Alpes, dans les deux sens. Les deux « nations latines, » qui devraient être des « nations sœurs » sont exposées à plus d'un malentendu. La voix autorisée du comte Sforza se fait entendre dans la *Revue de Paris* du 15 août, pour nous exposer, sous le titre *France et Italie*, les causes de ces frictions de peuple à peuple, qu'il est si désirable de parvenir à éliminer, dans l'intérêt supérieur de la paix.

Pour lui, il existe deux grandes questions pendantes entre Italiens et Français : la première est celle des compensations coloniales que l'Italie demande à la France ; l'autre, celle du statut des Italiens en Tunisie.

La question des compensations coloniales de l'Italie tire son origine de l'article 13 du traité de Londres, du 26 avril 1915, qui régla l'entrée de l'Italie en guerre. Les choses dont on parle le plus étant souvent celles dont on connaît le moins les termes exacts, voici le texte de l'article : — « Dans le cas où la France et la Grande-Bretagne augmenteraient leurs domaines coloniaux d'Afrique aux dépens de l'Allemagne, ces deux Puissances reconnaissent en principe que l'Italie pourrait réclamer quelques compensations équitables, notamment dans le règlement en sa faveur des questions concernant les frontières des colonies italiennes de l'Erythrée, de la Somalie et de la Libye et des colonies voisines de la France et de la Grande-Bretagne. »

Après la guerre, l'Italie réclama naturellement ce qui lui avait été promis. L'Angleterre s'acquitta de sa dette en cédant à l'Italie une grosse tranche du territoire colonial britannique dans l'Afrique orientale, territoire qui fut rattaché à la colonie italienne de la Somalie.

La France de son côté admit de rectifier la frontière entre la Tunisie et la Tripolitaine, de façon à faire passer sur territoire italien une route reliant l'intérieur avec les deux oasis de Ghat et de Gadamès.

Mais, dit le comte Sforza, « il est difficile de penser que cette légère quoique utile rectification de frontière puisse représenter une exécution pleine des engagements pris par l'article 13 du traité de Londres. Je crois pouvoir avancer d'ailleurs que le Gouvernement français ne l'a jamais prétendu. »

Voilà donc une première difficulté pendante entre l'Italie et la France. On voit que ce n'est là qu'une de ces multiples questions de détail qui se posent sans cesse dans le domaine diplomatique. Il n'y a certes pas de quoi troubler la paix entre deux peuples.

Seulement, comme le fait remarquer aussitôt l'auteur, toutes ces questions doivent être traitées dans une atmosphère de franchise et de cordialité : « Les périodes de haine ou tout simplement de discussions aigre-douces ne peuvent que retarder l'adoption des seules formules fécondes que l'avenir nous réserve. »

La seconde difficulté est un peu plus grave. Il s'agit du statut des Italiens en Tunisie.

« La forme et le moment étant, dans des questions de politique étrangère, presque aussi importantes que le fond, je me permets de douter que la diplomatie française ait eu une pensée particulièrement heureuse lorsque à la fin de la guerre, en 1918, elle dénonça les conventions italo-françaises concernant la Tunisie. Ces conventions, conclues à Paris en 1896, et qui furent une des premières manifestations du rapprochement entre nos deux pays, constituaient une concession et une transaction de la part de l'Italie sur les droits et privilèges qui lui étaient garantis par le traité italo-tunisien de 1868. Ce n'était peut-être pas ce qu'il y avait de mieux à faire, à la fin d'une longue guerre soutenue en commun, que d'informer tout simplement le cabinet de Rome par la note d'une ambassade que, « dans le but d'adapter librement son régime commercial aux situations nouvelles créées par la guerre, » on dénonçait les conventions de 1896. D'autant plus qu'on devait vite s'apercevoir que les préoccupations qui avaient inspiré la décision étaient politiques et non pas simplement commerciales. »

Là encore, pourtant, il n'y a pas de problème insoluble. La France aurait sûrement tort de s'appliquer à vérifier la fameuse parole de Bismarck à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, en 1881 : « Je suis très content ; les Français à Tunis, c'est l'impossibilité d'une entente entre la France et l'Italie. »

Il faut à tout prix faire mentir cette prédiction enfantée par un manque de sympathie trop évident.

Le comte Sforza, qui a été lui-même au pouvoir en Italie, refuse de connaître d'autres difficultés entre les deux pays. Son article n'en signale point d'autres. Il ne parle même pas de ce gros problème d'égalité des flottes qui a fait couler tant d'encre et suscité au-delà des Alpes de si rudes animosités contre la France.

S'il parle de cette autre grosse source d'inimitié et de rancœur de l'Italie fasciste contre la France que fut la conclusion d'un accord entre la France et la Yougo-Slavie, c'est uniquement pour s'en moquer.

Honni lui-même par le régime fasciste, il n'a pour ce régime que dédain et aversion. Le fascisme n'est pour lui qu'une « faction dominante qui se targue de parler au nom des masses. » Les griefs que ce régime élève contre la France lui apparaissent comme les « fruits de l'imagination. »

Ainsi en est-il notamment de l'alliance entre Paris et Belgrade : « On voulait y voir, dit-il, un danger d'encerclement : tant il est vrai que des régimes personnels finissent tous par se répéter avec une monotone similitude qui peut parfois paraître inquiétante — pour ses possibles développements ultérieurs — aux Italiens fidèles aux traditions du *Risorgimento*. Comme dans l'Allemagne du dernier des Hohenzollern, on voit réapparaître en Italie les « poudres sèches » et l' « encerclement. » On dirait que tous les nationalismes exaspérés ont en commun la manie des grandeurs et la manie de la persécution. »

On ne saurait être plus méprisant ni plus amer. Et le comte ajoute :

« A la vérité, il m'est impossible d'apercevoir, dans ce cas spécial, quels seraient les torts du gouvernement français. La première idée et la première proposition d'un traité à trois, entre France, Italie et Yougoslavie, partit de Rome, en 1923. Le fascisme était déjà au pouvoir. La suggestion ne se cristallisa pas. Elle fut reprise à la fin de 1925, sur l'initiative de M. Ninchitch, alors ministre des Affaires étrangères à Belgrade et partisan chaleureux pour son pays de la politique d'entente et de collaboration diplomatique entre Rome et Belgrade que j'avais inaugurée en 1920 et 21 avec le traité de Rapallo et la convention anti-habsbourgeoise. Cette fois-ci ce fut de Paris que des propositions partirent pour Rome ; mais le gouvernement fasciste, qui n'y avait pas paru hostile au premier abord, finit par soulever des objections nombreuses et par demander à Belgrade une alliance formelle à l'exclusion de toute autre puissance. Le résultat fut celui qu'il aurait été facile de prévoir : Belgrade, craignant l'isolement, commença à négocier simultanément à Paris et à Rome ; ces négociations prêtes à aboutir à Paris, furent retardées par le désir courtois de M. Briand d'attendre l'issue du côté italien. Le traité italien paraissant imminent, Briand se contenta de parapher le sien pour permettre au gouvernement fasciste de conclure et de signer le premier le sien. Ce paraphe fut renouvelé à trois reprises au cours de 1926 et 1927 afin de laisser au cabinet de Rome le soin d'aplanir les difficultés qui empêchaient son entente avec Belgrade. Et lorsque M. Briand procéda à la signature du traité, le 11 novembre 1927, il ne le fit qu'après avoir averti un mois et demi à l'avance le cabinet de Rome de la prochaine conclusion du traité ainsi que des conditions dans lesquelles il avait été négocié.

Si une presse libre pouvait renseigner mon pays, il n'y a pas de doute que toute l'opinion publique reconnaîtrait que M. Briand fit tout ce qu'il put pour permettre à l'Italie de garder le rang et la situation à laquelle elle a droit en Orient, droit que M. Briand aurait été prêt à admettre de la façon la plus formelle.

Mais les questions de prestige et d'apparence ont toujours chez les gouvernements personnels une importance qui va parfois au détriment des intérêts réels du pays. »

On ne peut que reconnaître la justesse de ces paroles. Là où le comte Sforza est moins juste, là où il sort complètement de la question qu'il traite et se laisse entraîner par son antipathie contre le régime fasciste, c'est lorsqu'il lance une pointe contre « la nouvelle diplomatie pontificale » et lorsqu'il ajoute : « Je dis la nouvelle diplomatie pontificale, car il faut rendre cette justice à Benoît XV qu'il chercha le salut et la vie de l'Eglise romaine dans des méthodes de liberté. C'est son successeur, Pie XI, qui a mis de nouveau sa confiance dans des alliances avec des organismes que seuls des esprits qui s'arrêtent à des apparences théâtrales peuvent prendre pour des expressions d'ordre et d'autorité. »

Reprocher au Souverain Pontife d'avoir signé l'accord du Latran avec le gouvernement de Mussolini, c'est s'obliger, en toute justice, à faire un grief à tous les gouvernements d'Europe d'avoir entretenu des relations, poursuivi des négociations, signé des conventions avec ce même gouvernement ! M. le comte Sforza prétend-il aller jusque-là ?

Pourrait-il nous dire ce que son propre ministère et ceux qui l'avaient précédé ont fait pour réaliser la paix avec le Saint-Siège ?

Ne peut-il s'élever à la conception des vastes intérêts dont le pape a la garde et qui faisaient à Pie XI une sorte d'obligation de saisir l'occasion qui lui était offerte de résoudre une question douloureuse, demeurée en suspens depuis près de soixante ans ?

En vérité, le comte Sforza, dont nous ne cherchons pas à nier la haute intelligence, est resté un peu trop fidèle à l'esprit de Cavour.

Accordons-lui toutefois qu'il a raison lorsqu'il cite, de cet illustre homme d'Etat, cette parole piquante : « Le premier venu peut gouverner avec l'état de siège ! »

VI

Poussée violente de nationalisme en Allemagne, triomphe complet et parfois inquiétant du nationalisme en Italie, voilà deux faits qui contribuent à maintenir des nuages à l'horizon.

Collusion possible, directe ou indirecte, entre ces nationalismes excessifs et l'internationalisme soviétique, toujours à l'affût de tout ce qui peut mettre aux prises les régimes capitalistes et nullement arrêté, dans son machiavélisme cynique, par ce que présente d'immoral un accord même tacite avec ce qu'il a le plus en abomination, — reproche qui vaut pour les deux côtés à la fois, — voilà ce qui accroît les menaces contre la paix du monde.

Un coup d'œil sur la Turquie actuelle nous offre les mêmes traits généraux, encore bien plus accentués : triomphe du nationalisme, collusion avec le bolchévisme.

M. Roger Labonne traite en deux articles, très vivants et très colorés, du *Correspondant* (25 août et 10 septembre) de *L'évolution turque.* D'autre part, l'écrivain anonyme qui signe *Verax,* dans la *Revue des Deux Mondes,* nous y raconte (1er octobre), sous le titre général : *Quelques Maîtres du destin,* l'histoire étrange de Mustapha-Kemal.

Les deux études se complètent fort heureusement et nous permettent de jeter un coup d'œil rapide sur la révolution turque, « une des plus

curieuses, en tout cas la plus radicale, » de toutes les révolutions qui se sont succédé en Europe depuis la guerre.

Le monde était habitué à considérer l' « homme malade, » — c'est ainsi que l'on nommait depuis un siècle l'empire turc, — comme décidément décrépit et moribond. Soudain, l'« homme malade » est sorti de son lit, il a tenu tête à une offensive que patronnait l'Angleterre, il a repoussé l'envahisseur, il a imposé à l'Europe stupéfaite un traité qui lui était pleinement favorable, il a accompli, dans l'intérieur de ses domaines, une formidable révolution, abrogé le khalifat, expulsé le sultan, supprimé les tribunaux du Charia et les écoles musulmanes, libéré la femme, aboli les harems et la polygamie, bouleversé les coutumes les plus traditionnelles, comme le port du *tarbouch* (bonnet rouge à gland bleu) pour les hommes et du voile pour les femmes. Puis, faisant table rase de son passé, de ses coutumes, de ses traditions, l'homme malade s'est mis à s'habiller à l'occidentale, il a adopté les codes civil, commercial et pénal de l'Occident, il a répudié le Coran, sans en rien conserver et sans rien mettre à la place. Il se pose maintenant en peuple matérialiste et athée, ne croyant plus ni à Dieu ni à diable, et de plus farouchement nationaliste.

Extérieurement c'est un changement prodigieux, on peut dire sans précédent : « L'image du Turc aux longues moustaches, au pantalon flottant, sanglée d'une ceinture bardée de pistolets et de poignards, s'est effacée en même temps que le nom de turco donné aux premières troupes indigènes pendant la conquête algérienne. Les soldats d'Othman ont remplacé leurs imposantes tenues de janissaires par les sévères costumes des armées modernes. Les hanoums s'habillent à « la franque. » Dans les salons occidentaux, les ambassadeurs osmanlis n'émaillent plus de leurs habits framboise et de leurs culottes citron la morose symphonie des vêtements noirs. Les réceptions d'Ankara ressemblent à celles de Paris ou de Londres. Les chaises et les meubles Louis XV, vrais ou faux, prennent la place des divans et des sofas. On y sert des cocktails et des petits fours au lieu de loukoums et de confitures à la rose. Les « désenchantées » dansent avec les djiaours (païens, nom donné par les Turcs aux non-musulmans) au son du gramophone. Et dans les rues des cités, la foule elle-même s'est transformée avec une rapidité qui fait mentir le vieux proverbe : « *Yavach!* Doucement! Car toute hâte vient du diable! » Sur l'ordre des autorités, elle a jeté dans le Bosphore ou dans l'Egée ses tchartchafs, féridjés, fez, turbans, kalpaks et tarbouches ; et, à Galata comme à Smyrne, elle apparaît toute méditerranéenne, en cravates voyantes, en casquettes fatiguées et en vestons défraîchis » (Labonne).

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette transformation soudaine, c'est l'alliance que l'on y remarque de deux choses qui sembleraient devoir s'exclure : un nationalisme farouche qui regarde le passé turc comme le plus grand de l'histoire et méprise toutes les autres races, — ceci, pour le dire en passant, trait commun du nationalisme intégral, — un abandon des traditions de la race et une acceptation des usages provenant d'une civilisation entièrement différente, qui sont le contrepied du nationalisme.

Si le Turc moderne est si fier de sa race, pourquoi cet empressement à copier l'Occident? Et s'il reconnaît la supériorité de la civilisation occidentale, pourquoi cette fierté d'un passé qui ne fut pas sans gloire peut-être, mais qui n'a pu aboutir qu'à la plus étrange stagnation ?

Ces contradictions, c'est Mustapha-Kemal qui a trouvé le moyen d'en faire la synthèse dans son cœur. La foule, qui ne s'embarrasse guère de logique, l'a suivi les yeux fermés. Toute l'histoire récente de la Turquie est son histoire à lui. Ce que Amanullah n'a pu réussir en Afghanistan, il l'a réussi pleinement en Turquie. Il a puisé le matérialisme dans le scientisme moderne. Il s'est persuadé que la religion seule avait été pour sa race le boulet à traîner qui avait retardé sa marche.

« Sans l'Islam, doit-il penser, ma race aurait été au premier rang des peuples qui éclairent les autres de leur génie. En reniant l'Islam, je rejette un joug oppresseur. A peine libéré de ce joug, je me précipite sur les traces des nations qui ont pris de l'avance et je veux les rattraper. Je prétends même bientôt les devancer. Je réalise en tout cas un tour de force qu'elles n'auraient pu faire : parcourir en quelques années le chemin qu'elles ont fait en un siècle ! »

De là sans doute cette ferveur de « progrès » transformé en religion des temps nouveaux, unie à cette ferveur de nationalisme intransigeant et outrancier.

* *

Qui est donc ce Mustapha-Kemal qui incarne en ce moment la vieille race des Osmanlis ?

« Visage énergique, résolu, yeux d'un bleu d'ardoise au regard volontaire, cheveux et sourcils rebelles, taille assez élevée, mains nerveuses, joues creusées de rides profondes et transversales, Mustapha-Kemal, par chacun de ses gestes, par le magnétisme de sa personne, a bien l'aspect qui convient à un de ces meneurs d'hommes qui ont transformé la face du monde, et su commander aux événements. D'un patriotisme farouche, profondément nationaliste,... d'une confiance illimitée dans son étoile et dans la mission qu'il doit accomplir ; d'un orgueil démesuré, mais sans vanité, méprisant les honneurs et les adulations ; d'une volonté inflexible qu'aucun obstacle n'arrête ; d'un génie militaire et administratif hors de pair : tel est, dans ses grands traits, l'homme qui a fait vivre à son pays l'époque la plus surprenante de son histoire. Incarnation de toute la Turquie, son emprise est telle que seul il trace la voie aveuglément suivie par ses subordonnés. »

Par ses origines, il appartient à la classe moyenne. Son père était un ancien fonctionnaire des finances, devenu marchand de bois à Salonique. Sa mère était une femme instruite et de haut caractère. Elle lui apprit à lire et à écrire. Restée veuve de bonne heure, elle exerça sur le jeune homme une influence durable. A l'école primaire de Salonique, il était réputé pour son esprit batailleur et indépendant. Son maître lui donna le surnom de *Kemal*, qu'il devait toujours garder : « Tu es un enfant animé de grandes idées de liberté et d'indépendance, lui dit-il, et c'est pour cette raison que je t'appellerai Kemal, en souvenir du grand poète Namil Kemal. » Il s'agissait d'un poète qui avait, le premier parmi les Turcs, chanté l'amour de la liberté. Mustapha enfant savait ses vers par cœur.

Sa mère ne consentit pas sans peine à l'envoyer plus tard à l'école militaire de Monastir. Il s'y fit remarquer par son travail assidu et ses aptitudes. Il avait pourtant peu d'amis, on craignait son regard et sa rude franchise.

Du collège, il passe à l'Académie de Guerre de Stamboul. Il en sort capitaine d'Etat-major, avec la réputation d'un officier de valeur, mais aux idées dangereuses. Pour se débarrasser de lui, on l'envoie en Syrie. Mais il réussit bientôt à se faire nommer à Salonique, sa ville natale. Il y donne libre cours à ses desseins, qui sont déjà formés à cette époque et peuvent se résumer ainsi : « Affranchir la Turquie de ses vieilles servitudes, substituer un régime démocratique à la dictature irresponsable de la dynastie hamidienne. » Dès l'école militaire, il se donnait volontiers comme républicain. A Salonique, le milieu est favorable. La ville est alors considérée « comme un lieu d'exil débonnaire, où l'exilé reprenait toute sa liberté. » Mustapha fréquente donc librement, lui officier de l'armée régulière, les milieux révolutionnaires et notamment le café Gnogno, rendez-vous des Jeunes-Turcs. Il fait partie du groupe des patriotes qui fondent le Comité « Union et Progrès. » Mais, comme il ne trouve pas ses amis encore assez radicaux, il se sépare bientôt d'Enver Pacha et du Comité. C'est de cette période de sa vie que date cette idéologie, à laquelle, faute de mieux, nous avons donné le nom de matérialisme, et qui est sa religion à lui, la religion du *Progrès*, en d'autres termes le scientisme. Les Jeunes-Turcs, arrivés au pouvoir en 1908 par la déchéance d'Abdul-Hamid, le jugent à leur tour encombrant : on l'envoie à l'étranger. Après une année ou deux de mission, il devient attaché militaire. En 1910, il est à Paris, et assiste aux manœuvres de Picardie. Il fait, sur sa demande, campagne en Tripolitaine contre les Italiens et se distingue par sa bravoure et ses connaissances stratégiques; après la campagne, il est envoyé à Sofia.

En août 1914, il est considéré comme l'un des principaux espoirs de l'armée turque. Il revient à Stamboul et s'oppose vainement à l'entrée de son pays dans la guerre. Mais on lui accorde un commandement aux Dardanelles. « Simple colonel, il force toutes les consignes et passe outre à tous les ordres ; comme il possède un prestige immense, on le laisse agir à sa guise, à la seule condition qu'il ne cherche pas à éclipser Enver. »

Après l'échec des Alliés aux Dardanelles, il est envoyé sur le front du Caucase. Mais bientôt on a besoin de lui sur le canal de Suez. Il opère la retraite dans des conditions qui accroissent son prestige.

La guerre finit en désastre pour sa patrie. Son heure approche. Les alliés commandent en maîtres à Constantinople. Le sultan Mehmed n'est qu'un polichinelle entre les mains de l'Angleterre. Les Grecs ont carte blanche pour se tailler un vaste domaine en Anatolie.

Kemal profite de l'émoi causé par les progrès de l'ennemi héréditaire pour réveiller l'esprit patriotique autour de lui. Sans dévoiler ses projets ultimes, il manœuvre très adroitement afin de rallier autour de lui tous ceux qui sont décidés à lutter contre l'invasion grecque. Il ménage donc encore le sultan. Mais lorsque celui-ci, obéissant aux Anglais, fait arrêter à Stamboul tous les patriotes, Mustapha quitte l'armée, se rend à Angora et constitue un nouveau gouvernement dont il prend la présidence (avril 1920). Son attitude se précise. Il prend nettement position contre le sultan. Il marche donc à la fois contre les Grecs et contre les troupes de Mehmed. Avec des moyens infimes, il tient tête aux uns et aux autres. Il obtient ses premiers succès contre les Grecs, la victoire d'Ismed Pacha, son lieutenant, près d'Eski-Echir, le 6 janvier 1921. Il connaît pourtant des jours terribles. Seul, il garde la certitude de vaincre, alors que tous désespèrent autour de lui. Et les événements lui donnent raison. En juillet 1921, il repousse la violente offensive des Grecs sur la Sakaria. Ce premier triomphe en engendre un autre. On se rallie autour de lui ; on lui donne l'or dont il a besoin, les volontaires affluent. Il devient le champion sacré de l'indépendance nationale ; les députés d'Angora font tout ce qu'il veut. Il communique à tous sa flamme. En août 1922, la bataille décisive a lieu à Afloum-Kara-Hissar. Les Grecs sont battus à plate couture et leur retraite se change en déroute. Un mois plus tard, Mustapha-Kemal entre dans Smyrne en flammes. La Turquie est sauvée.

A Smyrne, Kemal rencontre chez un notable qui le reçoit, dans sa maison épargnée par l'incendie, une jeune fille qui lui plaît. Il lui offre des hommages que tant d'autres avaient reçus avant elle. Mais elle a de la dignité et de la fierté : elle repousse ses avances, à moins de devenir sa femme. C'est ainsi que la riche héritière Latifa Hanoum, fille de Monnamer Bey, devient séance tenante sa fiancée et bientôt son épouse.

La lune de miel dure peu. La lutte reprend bientôt le Ghazi tout entier. Il s'agit pour lui de faire place nette. Il somme le sultan de renvoyer le ministère et de reconnaître le gouvernement

créé par l'Assemblée nationale d'Angora. Le sultan a l'imprudence de se cabrer devant cette injonction. Mustapha, d'Angora, décrète sa déchéance et la fait prononcer par l'Assemblée. Mehmed VI ne voit plus d'autre issue que de fuir sur un navire anglais : il connaît assez l'histoire de sa dynastie pour savoir qu'un sultan est facile à supprimer. Mustapha lui fait donner encore un successeur, le prince Abdul-Medjid. C'est qu'il tâte prudemment le terrain ; il sonde l'opinion ; il chemine lentement vers la République, l'objet de ses anciens désirs. Enfin, au cours de la campagne électorale de juillet 1923, il réussit à éliminer tous les candidats autres que les siens ; il n'y a plus d'opposition en face de lui. Dans l'intervalle, il s'est ménagé un autre triomphe. Son fidèle lieutenant, Ismet Pacha, a réussi à négocier à Lausanne (août 1923) un traité qui rend à la Turquie l'Anatolie, la Thrace, la Cilicie, le district de Constantinople, et qui abolit les anciennes capitulations. Le Ghazi devient l'idole de son peuple. Il confie le pouvoir à Ismet Pacha. Puis il fait adopter, le 29 octobre 1923, la révision de la Constitution. Le même jour, il se faisait élire président de la République. Il exerce dès lors un pouvoir presque absolu. L'assemblée a pratiquement abdiqué entre ses mains ; elle ne siégera plus en permanence et ne se réunit plus que deux fois par an.

Enfin, le 1er mars 1924, il se sert encore de l'Assemblée à sa dévotion, pour faire voter la laïcisation des écoles et des tribunaux, l'abolition définitive du khalifat et l'expulsion de la famille d'Osman. Son discours emporte tous les obstacles. Les députés n'osent rien lui refuser. La loi destituant Abdul-Medjid et l'exilant de Turquie avec tous les membres de sa famille est adoptée le 4 mars, à l'unanimité.

Dès lors c'est une pluie de décrets, laïcisant la Turquie, supprimant toute trace de recours au Coran et aux lois qui en découlaient. Les congrégations religieuses sont dissoutes. Les derviches tourneurs disparaîtront comme les derviches hurleurs. La révolution balaie tout. Si le cheik Saïd tente une courte résistance dans le Kurdistan, il est bientôt réduit à l'impuissance.

Les écoles reçoivent un programme d'études dont la religion est complètement exclue. Jusqu'en 1931, les établissements français, religieux et laïques, sont encore tolérés. Mais l'an prochain, tous doivent disparaître, à commencer par les écoles chrétiennes.

Le nouveau Code civil turc, adopté en février 1926, est calqué sur le Code suisse. Le Code pénal entré en vigueur le 1er juillet 1926 est imité du Code italien, à cette exception près que la peine de mort y est maintenue. Le Code de commerce est inspiré à la fois des codes allemand, français et italien.

Dans le même temps, Mustapha-Kemal « ordonne aux Turcs de s'organiser à l'occidentale, de s'habiller, de manger, de vivre et d'écrire à l'occidentale. » Il supprime en effet la vieille écriture arabe et adopte les caractères latins. Il se fait architecte : il déplace sa capitale et construit près d'Angora la nouvelle ville d'Ankara. « Dans quelques années, il faudra parcourir les provinces les plus reculées d'Anatolie pour trouver les traces de la Turquie de Loti... Tout a été modifié dans la vie de l'homme et de la femme turcs, leur éducation, leur façon de se vêtir, de manger et de boire... leurs formes de mariage... et d'enterrement ! Le vieil Orient est bien mort ! »

Ce tableau prestigieux n'est pourtant pas sans ombre. Tout cet édifice repose sur un homme, un seul homme, et qui a beaucoup abusé de sa formidable santé. Il ne peut se décider à suivre le régime sévère qui lui devient nécessaire. La séparation d'avec Latifa Hanoum, poussée à bout depuis longtemps, lui a été funeste. Son œuvre n'est encore qu'ébauchée. S'il meurt, combien de temps tout cela subsistera-t-il ?

M. Labonne manifeste des doutes sur l'avenir de la Turquie :

« Dans cette poursuite à une allure sans cesse accrue, écrit-il, les ressorts grincent ; le moteur halète ; les roues patinent dans les ornières d'un lourd passé. Le châssis délicat d'un Etat moderne ne se dirige pas comme ces chariots rustiques qui suivent les routes d'Anatolie. Des embardées sont à craindre. Il ne suffit pas d'un peu d'énergie pour gravir une pente abrupte ou sortir d'un bas-fond glissant. La Turquie est mal préparée à subir le régime auquel on la soumet. La mêlée des armes ne ressemble pas à celle des affaires. L'entraînement à la première ne dispose pas une nation à affronter les épreuves de la seconde... Et quand on s'est promené pendant des générations la cognée ou le fusil à la main, dans les steppes orientales, on est handicapé dans l'âpre guérilla du négoce moderne... Les journaux d'Ankara souhaitent que l'Anatolie suive les traces des frères finlandais « où l'on ne trouve ni illettré, ni paupérisme, où l'esprit de tous est grave et sérieux ». La réalisation de ce souhait semble lointaine. La vie chère, le chômage, la routine, les préjugés se conjuguent pour arrêter la rénovation du pays. Pareille à un malade surmené, la population se remet difficilement de ses fatigues et de ses épreuves. Affaiblie par les privations, le manque d'hygiène et de confort, la tuberculose, la variole et la syphilis, elle paie un lourd tribut à son climat rude, où l'hiver très froid succède sans transition à l'été très chaud. Son coefficient de natalité est très bas. Quant à son « standard » de vie, rien ne l'exprime mieux que l'Anatolie s'habille en important d'Amérique, par grandes masses, des vêtements usagés. De Smyrne au Caucase, d'immenses espaces désolés donnent encore au voyageur l'impression d'être dans les solitudes du Hoggar. La capitale elle-même, Ankara, malgré l'augmentation de la population (80.000 habitants) et la construction de quelques villas et bâtiments officiels, offre l'image d'un lotissement de banlieue ou d'une cité militaire, où les habitants sont campés comme jadis leurs ancêtres au cours de leurs expéditions aventureuses ; et le contraste de leur mentalité avec celles des races aux goûts sédentaires apparaît frappant, si l'on compare la stagnation de leur cité au développement considérable d'Athènes et de Salonique depuis l'armistice. »

En vain, Mustapha-Kemal fait-il voter des mesures législatives à l'infini. L'an dernier, au cours d'une seule session, la Grande Assemblée a enté-

riné 177 lois importantes se rattachant à l'administration des vilayets, aux douanes, à la procédure pénale, à la Banque d'Etat, etc. Elle a de même approuvé d'innombrables traités de commerce, d'amitié et d'arbitrage et réglé, en une seule matinée, des questions qui eussent nécessité des dizaines de séances et des palabres sans fin dans la plupart des Parlements étrangers. Mais le chauvinisme nationaliste témoigne tant d'hostilité et de défiance envers tout ce qui vient de l'étranger, que la Turquie se prive ainsi des concours techniques qui lui seraient nécessaires. L'argent manque, et la manière dont les créanciers anciens ont été traités n'encourage nullement les capitaux du dehors à venir s'employer sur cette terre peu hospitalière. Rebutée du côté de l'Europe capitaliste, la Turquie est ouverte aux dangereuses suggestions du bolchévisme, qui ne peut certes lui apporter de grandes ressources financières, étant lui-même constamment au bord de la banqueroute, mais qui la flatte et lui prodigue les conseils les plus venimeux. « L'amitié russo-turque, écrit le camarade Rykoff, est le seul moyen d'assurer la paix en Orient. » Le 17 janvier 1930, deux navires de guerre soviétiques, partis de la Baltique, arrivent devant les Dardanelles et les traversent sans s'inquiéter autrement de la Commission internationale des Détroits. Ils continuent leur marche vers la mer Noire, salués au passage par les salves d'honneur des batteries jadis construites pour barrer la route aux navires du tsar. A une date beaucoup plus récente, en octobre 1930, trois navires soviétiques ont entrepris le voyage inverse et sont passés de la mer Noire dans les Dardanelles, pour de là poursuivre leur route en Méditerranée.

Que de changement depuis les traités de Unkiar-Skelessi et de San-Stefano !

Il est à remarquer que de toutes les puissances occidentales, seule l'Italie obtient les faveurs de la Turquie rénovée. L'Allemagne elle-même est traitée avec défiance, depuis que les relations entre elle et la Russie soviétique sans être officiellement troublées, sont devenues momentanément moins tendres.

Sans doute on se tromperait en croyant que la Turquie est dupe du jeu soviétique ou admire spécialement le régime communiste. Toute sa politique est peut-être enfermée à ce sujet dans le proverbe du pays : « Qui est en train de se noyer se raccroche même à un serpent ! »

Il n'en est pas moins vrai que certaines affinités, fussent-elles contraintes et passagères, peuvent avoir de graves conséquences.

L'Orient ménage encore à la vieille Europe plus d'une surprise sans doute. S'il prend à celle-ci ses méthodes, ses usages, son armement, les secrets de sa puissance matérielle, c'est sans doute pour mieux la combattre un jour. Vers quelle savante barbarie évolue une Turquie matérialisée à fond et tombée dans l'athéisme total ? L'avenir le dira !

LITURGIE

Q. — Dans ses *Questions de Liturgie* (n. 440), le cardinal Gennari enseigne que l'image du Sacré-Cœur ne doit pas être au même autel que le tabernacle du Saint-Sacrement, pour cette excellente raison que « là où se trouve l'original, il ne convient pas de placer la reproduction. » C'est pour cela, d'après le même auteur, que la S. C. des Rites a défendu de mettre la statue du Sacré-Cœur à la partie postérieure de ce tabernacle (décr. du 31 mars 1887, n. 3673, ad 1), d'exposer la statue de l'Enfant Jésus à l'autel de l'exposition du Saint-Sacrement (décr. n. 3241, ad 4), enfin de porter l'image de la Ste Face à la procession du Saint-Sacrement (décr. n. 3966, ad 3).

Or, il me semble avoir lu dans l'*Ami*, voilà quelques années, une solution diamétralement opposée. On y prétendait que, s'il était interdit de poser, même en partie, une statue du Sacré-Cœur *sur* le tabernacle eucharistique, il était permis, au contraire, d'en ériger une immédiatement derrière ce dernier. — N'y aurait-il pas là une erreur à corriger ?

R. — C'est dans l'*Ami* du 9 avril 1925 (p. 234, col. 2) qu'a paru la solution à laquelle notre consultant fait allusion. Nous allons dire brièvement pourquoi nous devons la maintenir telle quelle.

a) Il faut tout d'abord écarter l'argument tiré des décrets de la S. C. des Rites en date du 7 février 1874 (n. 3320) [1] et du 29 mai 1885 (n. 3636, ad 3). Ces décrets, il est vrai, interdisent la présence d'une statue ou d'une image de N.-S. soit à l'autel où la divine Hostie est publiquement exposée, soit dans la procession du Saint-Sacrement ; mais de cela on ne saurait conclure qu'en principe il est défendu de mettre une statue du Sacré-Cœur ou du Christ-Roi derrière le tabernacle dans lequel est renfermée habituellement la sainte Eucharistie. Le cas n'est pas du tout le même.

b) Supposé un instant que toute représentation du Sauveur fût exclue de l'autel du Saint-Sacrement, elle devrait l'être par là-même de la porte du tabernacle. Or, d'après l'enseignement unanime des auteurs [2], il est parfaitement régulier, au contraire, que celle-ci soit ornée d'un motif de ce genre. (Cf. S. R. C., 22 janv. 1701, n. 2067, ad 10). Rien ne s'oppose donc, non plus, en soi à ce que v. g. la statue du Sacré-Cœur soit placée derrière le tabernacle.

c) Quelle qu'ait été naguère la divergence d'opinions des liturgistes au sujet de la portée exacte de l'expression *in posteriori parte tabernaculi* dans le décret du 31 mars 1887 (n. 3673, ad 1), il n'y a plus d'hésitation possible sur ce point, depuis que la S. C. des Rites a déclaré que, sauf avis contraire de l'Ordinaire, il peut y avoir une statue du Sacré-Cœur derrière l'autel du Saint-Sacrement, pourvu qu'en aucune façon elle

[1] C'est par erreur que le cardinal Gennari allègue ici le décret n. 3241, ad 4, du 11 mars 1871, car il n'y est pas question de l'exposition d'une statue de l'Enfant Jésus.

[2] Cf. S. Charles Borromée, *Instruct. fabricæ ecclesiasticæ*, l. I, c. XIII ; — Pierret, *Manuel d'archéologie pratique*, 2e édit., p. 120, n. 273 ; — Barbier de Montault, *Traité de la construction... des églises*, t. I, p. 184 ; — de Herdt, *S. Liturgiæ Praxis*, t. III, n. 180, 4o ; etc.

ne repose sur le tabernacle. (S. R. C., 23 avril 1926, n. 4401) [1]. Ainsi se trouve confirmée l'interprétation donnée par nous en 1925 *(loc. cit.)* du décret n. 3673, ad 1.

Rappelons cependant, — comme nous l'avons fait plusieurs fois précédemment [2], — que ladite statue ne peut ainsi dominer qu'un autel dédié au Sacré-Cœur et que, par conséquent, on ne peut la mettre au-dessus et en arrière du maître-autel que dans les églises ou chapelles dont le Sacré-Cœur est véritablement le titulaire.

Q. — 1° Ces jours derniers, j'ai eu l'occasion de faire traduire à mes élèves une page de S. Paulin de Nole sur l'invention de la Ste Croix. Or, ce récit se trouve être en contradiction avec celui du Bréviaire sur le point suivant : tandis que, d'après le Bréviaire, les trois croix trouvées sont successivement appliquées à une malade, S. Paulin, dans sa lettre XXXI à Sulpice-Sévère, rapporte qu'elles le furent à un cadavre, qui, au contact de la vraie Croix du Sauveur, revint à la vie.

Que penser de cette divergence ?

2° A la grand'messe et aux vêpres, le célébrant doit, d'après le rite romain, se couvrir de la barrette et ôter celle-ci aux moments voulus. Puisque, pour nous réguliers, l'amict remplace la barrette, pensez-vous que nous soyons astreints à des règles analogues ?

Chez les Bénédictins, me semble-t-il, le célébrant reste couvert du capuce et de l'amict pendant toute la durée du chant du *Gloria* et du *Credo*, et se contente de faire, ainsi couvert, les inclinations de tête prescrites. Est-ce parce que l'usage de l'amict est moins facile en pareil cas que celui de la barrette ? Je l'ignore.

Dans notre Ordo à nous, nous ne nous couvrons que de l'amict pour les offices du rite romain.

R. — Ad I. Lorsque les trois croix du Golgotha, longtemps enfouies dans la terre, eurent été enfin retrouvées ensemble [3], comment put-on reconnaître à coup sûr celle du Sauveur ? Sur ce point, comme sur plusieurs autres, les récits de l'*invention*, écrits entre l'an 395 et l'an 402, ne concordent pas entre eux [4].

Si l'on en croit S. Jean Chrysostome, l'identification du bois sacré fut chose facile : « La croix du Seigneur, dit-il dans une homélie sur S. Jean [5], fut reconnue d'abord par le fait qu'elle était au milieu, et ensuite grâce au titre. »

La plupart des récits susdits supposent, au contraire, que ce titre fut retrouvé à part. Aussi ne fallut-il rien moins qu'un miracle pour, entre les trois croix découvertes, signaler celle qui avait été l'instrument de notre salut. D'après Rufin et Socrate, — suivis en cela par le Bréviaire romain, — Macaire, évêque de Jérusalem, fit apporter une femme dangereusement malade, qui, au contact de la troisième croix, fut instantanément guérie. Selon S. Paulin de Nole et Sulpice-Sévère, Ste Hélène fit apporter non une malade, mais un cadavre, et celui-ci, au contact de la vraie croix, ressuscita aussitôt.

Où est la vérité ? Il est probable que nous ne le saurons jamais ici-bas. Quoi qu'il en soit, à l'office du 3 mai, les leçons du 2e Nocturne sont à dire telles quelles, tant qu'elles n'auront pas été retouchées par le Saint-Siège.

Ad II. Le capuce et l'amict des réguliers ne sauraient être considérés comme étant toujours et partout l'équivalent de la barrette cléricale.

En tout cas, il est impossible de tracer des règles uniformes pour l'usage du capuce et de l'amict dans les fonctions liturgiques : chaque ordre religieux a, à cet égard, ses coutumes particulières, que, jusqu'à décision contraire, il peut et doit retenir.

Voici du moins un renseignement qui, pensons-nous, intéressera notre consultant :

Chez les Cisterciens de la stricte observance, pendant le chant du *Gloria* et du *Credo* à la messe solennelle, le célébrant et les ministres sacrés, assis sur la banquette et couverts du capuce et de l'amict, s'inclinent, sans se découvrir, aux paroles qui demandent une inclination de tête [1].

Q. — 1° Aux termes du *Codex* (can. 1108), la solennité du mariage doit être moindre pendant l'Avent et le Carême.

Voudriez-vous me dire en quoi consiste exactement la restriction ainsi imposée ? — Faut-il entendre par là l'interdiction de la messe votive *pro sponso et sponsa* et de la bénédiction nuptiale ? Cela paraît ressortir de la nécessité où nous sommes toujours, dans le diocèse auquel j'appartiens, de demander l'autorisation épiscopale pour pouvoir accorder cette bénédiction durant les temps susdits. La feuille qui nous est alors délivrée spécifie, en effet, que, pour la célébration du mariage, — célébration d'ailleurs de solennité réduite, — l'Ordinaire autorise la messe *pro sponsis* et permet de donner la bénédiction nuptiale.

2° Les veuves qui se remarient ne devant recevoir cette bénédiction en aucun temps, est-on obligé néanmoins de solliciter pour elles une dispense en Avent ou en Carême ?

R. — Ad I. La célébration du mariage proprement dit [2] est permise à toute époque de l'année. (*Codex*, can. 1108, § 1). Il n'est donc pas besoin de dispense de temps prohibé pour, même en Avent ou en Carême, contracter mariage devant l'Eglise [3].

Ce qui est interdit alors en principe, c'est la bénédiction nuptiale solennelle (*ibid.*, § 2) et, par conséquent, la messe votive *pro sponso et sponsa*, car l'une ne peut avoir lieu sans l'autre. (Cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 2 ; S. R. C., 30 juin 1896, n. 3922, VI, et 27 mai 1911, n. 4269, ad 6) [4].

Il est vrai que, pour de justes motifs, l'Ordinaire peut autoriser la bénédiction nuptiale même

[1] Cf. *Ami* 1926, p. 480 et 492.
[2] Cf. *Ami* 1924, p. 63 et 522 ; — 1925, p. 235 ; — 1926, p. 492.
[3] C'est vraisemblablement entre 335 et 347 que se place l'événement.
[4] Voir Dom Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, art. CROIX *(Invention et exaltation de la)*.
[5] Cité par Dom Leclercq, *loc. cit.*, col. 3135.

[1] Cf. *Manuale cæremoniarum... juxta ritum S. Ordinis Cisterciensis... ad usum monachorum strictioris observantiæ*, édit. de 1908, n. 268, 284, 252, 367.
[2] Cf. *Ami* 1920, p. 316, col. 2.
[3] Cf. chan. Durieux, *Le mariage en droit canonique*, 1re édit., p. 38, note 3.
[4] Cf. *Ami* 1925, p. 314 ; — 1927, p. 379.